



AGRI PARIS SEINE



© Goulven Le Bahers - Les Champs des Possibles

DOSSIER DE PRESSE

FEVRIER 2024



SOMMAIRE

Éditos

AUDREY PULVAR, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts

MARC DUFUMIER, président d'AgriParis Seine

FREDERIQUE DENIS, conseillère départementale déléguée en charge du Plan Alimentaire Territorial du Département de la Seine-Saint-Denis

CHRISTIAN GRANCHER, vice-Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de l'agriculture et de l'alimentation, Maire de Cauville-sur-Mer

DJENEBA KEITA, vice-Présidente de la Métropole du Grand Paris déléguée à l'Alimentation, aux Circuits courts et aux Modes de consommation

DAN LERT, président d'Eau de Paris

NICOLAS SORET, président du PETR du Nord de l'Yonne et Maire de Joigny

YVES SORET, élu communautaire de la Métropole de Rouen Normandie, membre du bureau et délégué en charge de l'alimentation et des circuits courts

Introduction

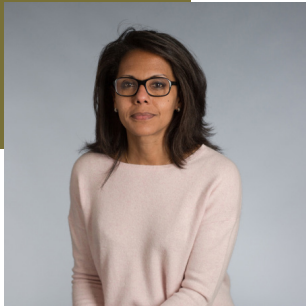
Les chiffres clés

Présentation d'AgriParis Seine

Un projet co-construit par des professionnels et citoyens depuis 2021

Les missions d'AgriParis Seine

Les premiers axes de travail



AUDREY PULVAR

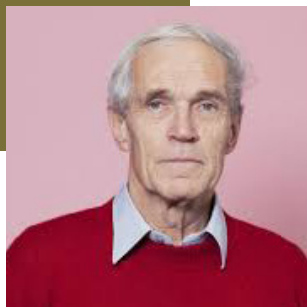
Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts

Il y a trois ans, la Maire de Paris me confiait la délégation à l'agriculture et à l'alimentation durables de la Ville de Paris et me fixait, entre autres missions, l'objectif de création d'un nouvel opérateur permettant la relocalisation de notre approvisionnement en denrées alimentaires durables. Il s'agissait également de réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture qui nourrit Paris et de la façon dont les Parisiennes et les Parisiens s'alimentent. Au moins pour ce qui concerne la restauration collective, dépendante de la Ville.

Trois ans, une conférence citoyenne sur l'alimentation, un plan alimentation durable et des états généraux de l'agriculture et de l'alimentation durable plus tard, nous voici rassemblés pour l'acte fondateur d'AgriParis Seine. Le projet a grandi et s'est transformé, au gré des échanges, des expertises, des concertations.

Aujourd'hui, Paris n'est pas seule. Six autres acteurs s'engagent avec nous pour la création de cet outil innovant, destiné à structurer les filières de circuits courts et de proximité de l'agriculture et l'alimentation durable. Lutte contre l'artificialisation des sols, préservation et stockage du foncier agricole, commande publique locale, durable et responsable, structuration des filières maraichères, arboricoles et de l'élevage, mobilisation de la commande publique, approvisionnement de la restauration collective, rémunération des services rendus à la nature, certification bas carbone des pratiques agricoles, préservation des ressources en eau, sol, air et biodiversité, développement d'unités de transformation alimentaires, débouchés et revenus décents pour la paysannerie bio et/ou durable... Autant de missions prioritaires pour AgriParis Seine.

Le chantier est immense mais la dynamique collective et partenariale d'AgriParis Seine et la complémentarité de ses membres nous permettront, je le crois, d'être à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux de la révolution agricole et alimentaire qu'il nous faut mener.



MARC DUFUMIER

**PRÉSIDENT
D'AGRIPARIS SEINE**

Faire en sorte que les jeunes apprenants et autres usagers des cantines placées sous la responsabilité des collectivités territoriales puissent avoir accès à une alimentation de grande qualité nutritionnelle et sanitaire, tout en assurant une rémunération équitable aux agriculteurs concernés : Voilà un beau défi qui ne pourra être pleinement relevé que si les mêmes collectivités parviennent à coordonner leurs efforts respectifs et mettre en place des filières d'approvisionnement de produits bio et durables en circuit court. Tel est bien l'objectif de l'association de coopération territoriale AgriParis Seine dont l'assemblée constitutive aura lieu ce vendredi 7 juillet à l'Académie du climat.

Cela sera aussi l'occasion de garantir un marché relativement fiable, en circuit court, pour ceux des agriculteurs qui mettent localement en œuvre des systèmes de cultures et d'élevage relevant de l'agroécologie, intensifs en emplois. Avec non seulement pour effet de fournir des aliments de grande qualité nutritionnelle, gustative et sanitaire, mais d'assurer aussi une protection durable de notre environnement : pas de pollutions chimiques, moins de recours aux énergies fossiles, moins d'émissions de gaz à effet de serre, pas d'érosion des sols ni effondrement de la biodiversité.

Il convient en effet de favoriser dès maintenant les formes d'agriculture les plus favorables au bien-être des générations actuelles et futures.

ÉDITO



FREDERIQUE DENIS

Conseillère départementale déléguée, en charge du Plan Alimentaire Territorial du Département de la Seine-Seine-Denis (93)

Sécurité alimentaire dans un département très urbanisé, soutien aux filières durables par la commande publique, accès pour tous, dont les plus précaires, à une alimentation de qualité : ce sont les défis qui s'imposent à nous, collectivement.

C'est tout l'enjeu de la création d'AgriParisSeine à laquelle nous sommes heureux de participer : faire ensemble afin d'apporter des changements systémiques pour des territoires plus résilients.

ÉDITO



CHRISTIAN GRANCHER

Vice-Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de l'agriculture et de l'alimentation, Maire de Cauville-sur-Mer

Je tiens à saluer cette nouvelle opportunité de coopération entre nos territoires le long du bassin de la Seine. En participant à la fondation d'Agri Paris Seine, nous allons pouvoir consolider et amplifier les politiques publiques que nous menons sur nos territoires en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables. Travailler à cette échelle nous permettra d'obtenir des retombées plus importantes au profit des acteurs économiques, en particuliers des producteurs agricoles, et de nos populations. C'est inédit et très enthousiasmant.

ÉDITO



DJENEBA KEITA

Vice-Présidente de la Métropole du grand Paris
déléguée à l'Alimentation, aux Circuits courts et aux
Modes de consommation

Afin d'accompagner la transition agricole et alimentaire, la Métropole du Grand Paris s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Alimentaire Métropolitain.

Cette démarche vise à placer les enjeux de transition du système alimentaire et d'adaptation aux dérèglements climatiques.

La Coopération de la Métropole du Grand Paris avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole au sein de l'Entente Axe Seine, s'inscrit pleinement dans cette dynamique et visent à intensifier le soutien à une économie agricole et alimentaire durable sur le Bassin de la Seine, dans une perspective de solidarité.

C'est tout l'objet de la création de l'association AgriParisSeine : s'unir pour mettre en œuvre des coopérations agricoles et alimentaires fortes et durables.

ÉDITO



DAN LERT

Président d'Eau de Paris

La transformation durable des filières agricoles est nécessaire pour améliorer la qualité des eaux souterraines. Pour cela, Eau de Paris travaille avec les agriculteurs pour les accompagner dans leur transition écologique. La création d'Agri Paris Seine est à nos yeux une étape importante : elle permettra de poursuivre et d'amplifier nos efforts en assurant aux agriculteurs des débouchés pérennes et des revenus décents.

ÉDITO



NICOLAS SORET

Président du PETR du Nord de l'Yonne et Maire de Joigny

AgriParis Seine s'installe pour répondre à la question d'aujourd'hui et à celle de demain. La logique partenariale en est la méthode, afin d'être au rendez-vous du changement de paradigme qui nous attend. Les bouleversements climatiques actuels et à venir nous obligent à repenser nos fonctionnements pour accompagner les transitions : en matière d'alimentation, en matière de tourisme, en matière de consommation de biens et de services, pour que ces dernières soient maîtrisées et non subies.

AgriParis Seine, c'est aussi l'incarnation de la coopération entre les territoires : ruraux d'un côté, très urbanisés de l'autre, dans une logique de gagnant-gagnant.

ÉDITO



YVES SORET

Élu communautaire de la Métropole de Rouen Normandie, membre du bureau et délégué en charge de l'alimentation et des circuits courts

Le territoire Normand est historiquement une terre propice au développement agricole. AgriParis Seine est une chance pour la coopération des collectivités de la Vallée de la Seine. C'est un grand ensemble à taille humaine : près de 400 communes et 8 millions d'habitants sont concernés par cette organisation. Nous sommes unis au service d'objectifs communs : la résilience et la souveraineté alimentaire, l'accompagnement vers une agriculture diversifiée et le développement économique des territoires. C'est une étape importante pour la transition écologique et la lutte contre le dérèglement climatique.

de la ferme SUZANNE



INTRODUCTION

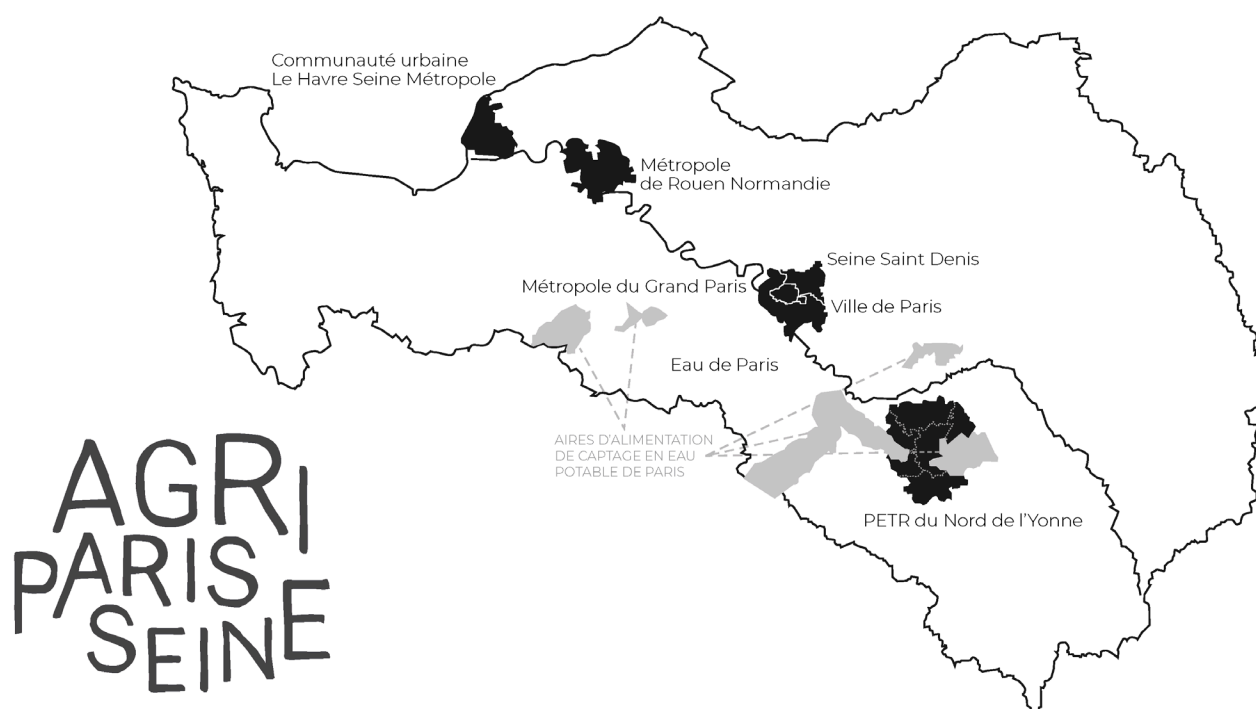
AgriParis Seine : une coopération au service de la transition de l'agriculture et de l'alimentation du bassin de la Seine

Face aux défis écologiques, sociaux et de santé publique, le rôle des collectivités locales est moteur dans l'adaptation au changement climatique. Depuis quelques années, elles mènent, aux travers de leurs Plans Alimentaires Territoriaux, des projets pour développer un système alimentaire durable, résilient, sûr et diversifié, et pour favoriser l'accès de toutes et tous à des aliments sains, locaux et abordables.

Les impacts de notre système alimentaire sont en effet majeurs. Les travaux du GIEC le montrent : l'agriculture est la cause majeure de l'érosion de la biodiversité et l'alimentation est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre (GES). A Paris, elle génère 20 % des émissions de GES. Les prochaines années seront également décisives en matière d'emploi, considérant qu'un agriculteur sur deux partira à la retraite dans les dix ans à venir.

Partant de ces constats, sept collectivités et acteurs locaux engagés en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable sur leur territoire ont décidé d'unir leurs forces pour la création d'AgriParis Seine, une association de coopération territoriale au service de la transition de l'agriculture et de l'alimentation de l'amont à l'aval du bassin de la Seine :

- La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
- Le Département de la Seine-Saint-Denis ;
- Eau de Paris ;
- La Métropole de Rouen Normandie ;
- La Métropole du Grand Paris ;
- Le PETR du Nord de l'Yonne ;
- La Ville de Paris.



AgriParis Seine contribuera à la structuration des filières agricoles et alimentaires durables, courtes et de proximité bénéficiant à la fois aux zones urbaines denses du bassin de la Seine et aux territoires ruraux engagés dans cette transition écologique, avec pour objectif prioritaire l’approvisionnement de leurs restaurations collectives.

La coopération de ces territoires urbains, périurbains et ruraux est stratégique pour :

- La résilience et la souveraineté alimentaires en relocalisant la production à proximité des bassins de consommation,
- L’accompagnement vers une agriculture diversifiée, agro-écologique, biologique, qui protège les ressources (eau, sol, air) et la santé humaine,
- Le développement économique des territoires et la juste rémunération des agriculteurs et des agricultrices.



© Frédéric Combeau - Ferme urbaine Parc Suzan Lenglen

Les actions d’AgriParis Seine reposent sur une définition commune des filières alimentaires et agricoles durables qu’elle soutient : elles respecteront les cahiers des charges des labels Agriculture Biologique, Label Rouge, Marine Stewardship Council, Pêche durable, les labels du commerce équitable et le dispositif de paiement pour service environnemental d’Eau de Paris. Les filières engagées contractuellement dans une démarche de conversion ou de labellisation, de niveau d’exigence équivalent, peuvent également faire l’objet du soutien et de l’accompagnement de l’association.

LES CHIFFRES CLÉS

Au sein d'AgriParis Seine, la diversité et la complémentarité des territoires donneront lieu à un système d'entraide entre urbains et ruraux.

Les membres fondateurs d'AgriParis Seine représentent :

- Près de **8 millions d'habitant.e.s**

- Près de **400 communes**

- Plus de **150 000 hectares de surface agricole** répartis de manière très hétérogène entre les collectivités (de 34ha d'agriculture urbaine à Paris à plus de 100 000ha pour le PETR de l'Yonne).

Alors que les surfaces agricoles utiles ne représentent que 2% du territoire de la Métropole du Grand Paris, elles représentent le tiers de la surface de la Métropole Rouen Normandie et plus de la moitié de celle du Havre Seine Métropole ou du PETR du Nord de l'Yonne.

A titre d'exemple, Paris aurait besoin de cultiver l'équivalent de 78 fois la surface de la capitale (800.000ha) pour nourrir ses habitants et de près de 24 000 emplois agricoles.



© Frédéric Combeau - Ferme urbaine Parc Suzan Lenglen

« Augmenter l'autonomie alimentaire d'un territoire nécessite, plus généralement, une diversification des productions agricoles et une relocalisation des filières appropriées pour transformer, conditionner et commercialiser ces productions. Dans cette perspective, la préservation des terres agricoles et le développement d'un réseau d'outils de transformation de taille adaptée jouent un rôle critique. »

(Les Greniers d'Abondance, 2022)

PRÉSENTATION D'AGRIPARIS SEINE

UN PROJET CO-CONSTRUIT PAR DES PROFESSIONNELS ET CITOYENS DEPUIS 2021

Afin d'identifier les besoins, d'analyser les forces et les faiblesses, de définir les principaux objectifs et le périmètre d'intervention d'AgriParis Seine, la Ville de Paris a mené deux grandes concertations mobilisant les citoyennes et les citoyens, et les professionnels de l'agriculture et de l'alimentation :

- En mars 2021, une **conférence citoyenne a réuni 100 citoyens** : 50 parisiennes et parisiens et 50 franciliens et franciliennes. Durant trois week-ends, les participants ont débattu et auditionné des experts de l'alimentation et de l'agriculture afin de répondre à la question : « Bien manger en 2021, ça veut dire quoi ? ».

L'avis citoyen a regroupé 32 propositions, allant de la sensibilisation de la population au soutien des producteurs en circuits courts, en passant par le développement de nouvelles cantines de restauration ouvertes à toutes et tous, dont le prix serait indexé sur le revenu des bénéficiaires.

- De mai à décembre 2021, les **États Généraux de l'Agriculture et de l'Alimentation Durables (EGAAD)** ont réuni 1000 professionnels de l'agriculture et de l'alimentation, répartis en 12 groupes de travail thématiques comme la logistique, les filières d'approvisionnement de la restauration collective, le foncier agricole, etc.

Les membres fondateurs d'AgriParis Seine étaient déjà tous associés au groupe de travail consacré aux modèles de gouvernance multi-partenariale encadré par deux chercheurs, Luc BODIGUEL, directeur de recherche au CNRS et Frédéric WALLET, coordinateur national du programme de recherche partenariale pour et sur le développement régional à l'INRAE.

LES MISSIONS D'AGRIPARIS SEINE

- **Accompagner la structuration des filières**, des bassins de production, des lieux de transformation, des outils logistiques, des opportunités foncières, des porteurs de projets et des besoins de ces acteurs

- **Renforcer les liens**, créer des espaces de dialogue et de solidarité entre territoires urbains et ruraux, et mettre en lien les têtes de réseau du système alimentaire

- **Rechercher des co-financements** pour mener et piloter des projets répondant à ses objectifs et accompagner ses membres dans la réponse à des appels à projets portés par des tiers

- **Analyser et cartographier les flux alimentaires**, l'offre et la demande sur le territoire, en particulier celle de la restauration collective

- **Valoriser les pratiques agricoles et alimentaires durables** pour prendre position au sein des débats régionaux, nationaux et internationaux

LES PREMIERS AXES DE TRAVAIL

• **Axe débouchés alimentaires et restauration collective**

- Mise en réseau et développement des partenariats entre gestionnaires de la restauration collective et agriculteurs ;
- Mise en place d'un observatoire et cartographie de l'offre agricole et de la demande alimentaire des gestionnaires ;
- Création de groupements de producteurs et de groupements de commandes côté acheteurs publics.

• **Axe logistique des circuits courts de proximité**

- Développement d'une plateforme d'achats et de livraison permettant d'optimiser la gestion des stocks, des flux et la logistique des premiers et derniers kilomètres

• **Axe foncier**

- Développement et animation d'une cellule de veille foncière ;
- Mobilisation du foncier dormant des propriétaires privés du bassin parisien ;
- Création d'un fonds de stockage et de portage foncier.

• **Axe financement et accompagnement**

- Mobilisation des outils et dispositif existants : Eau de Paris, agence de l'Eau Seine Normandie, Coopérative Carbone ;
- Création d'un fond d'investissement pour financer la transition agricole des territoires.



Un premier projet collaboratif : Seine Nourricière

- Le projet Seine Nourricière, dont la Ville de Paris est cheffe de file, a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de la Banque des Territoires en mai 2023. Ce projet veut contribuer à la relocalisation et à la décarbonation des filières agricoles et alimentaires durables dans le bassin de la Seine en utilisant notamment le levier de la commande publique et en s'appuyant sur la logistique fluviale.
- Le consortium de Seine Nourricière associe plusieurs partenaires : les membres d'**AgriParis Seine**, la **Ville de Sevrans**, **Est Ensemble**, le **Groupe des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France**, **Terres du Pays d'Othe**, le **Réseau Manger Bio**, la **Sogaris**, l'**Agence de l'Eau Seine Normandie**, **Fludis**, **Nona**, **Inter Bio Normandie Services** et **INRAE**.



Les objectifs de Seine Nourricière :

- **Assurer la résilience et la sécurité alimentaire du territoire** : améliorer pour tous l'accès à une alimentation biologique diversifiée et de qualité ;
- **Accompagner la structuration de filières agricoles et alimentaires durables, de proximité en utilisant le levier de la commande publique** ;
- **Créer et maintenir des activités économiques rémunératrices et durables pour la transition agro-écologique** : Il s'agira d'optimiser les circuits courts et de proximité, aujourd'hui trop coûteux et/ou chronophages pour les paysans et de soutenir des filières agricoles équitables.

La première phase de Seine Nourricière a démarré en janvier 2024 pour une durée de dix-huit mois et va permettre de développer plusieurs études de préfiguration de solutions en matière de logistique décarbonée, de valorisation de pratiques agricoles durables sur l'axe Seine et d'accès des plus défavorisés à une alimentation durable et de qualité. En cohérence avec AgriParis Seine, le projet Seine Nourricière contribuera à la nouvelle gouvernance alimentaire du bassin de la Seine.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.

CONTACTS :

Service de presse • presse@paris.fr

01 42 76 49 61

Léa Barbier,

Directrice Générale d'AgriParis Seine,

lea.barbier@agriparisSeine.fr